

UNE COMMUNAUTÉ EN SANTÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE



Un document d'appui aux communautés fransaskoises
Association des parents fransaskois et ses partenaires



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	<i>page 3</i>
Introduction	<i>page 3</i>
Une Communauté en santé	<i>page 5</i>
La responsabilité de tout le monde Comment devenir une « Communauté en santé »?	
Conclusion	<i>page 7</i>
<u>Annexes</u>	
Modèle de service #1 – CBEC	<i>page 8</i>
Modèle de service #2 – CAFE	<i>page 9</i>
Modèle de service #3 – RBEC	<i>page 12</i>
Modèle de service #4 – CA élargi	<i>page 13</i>
Ressources – Matériel et information	
Matériel gratuit : dépliants, affiches et troussees éducatives	<i>page 14</i>
Information générale, pour capsules santé et idées pour activités	<i>page 14</i>
Information sur quelques sujets spécifiques	<i>page 15</i>
Santé mentale de nos enfants	
Cuisine collective	
Ressources financières – Quelques Programmes de financement	
Community Initiatives Fund (CIF)	<i>page 16</i>
Nouveaux Horizons	<i>page 19</i>
Saskatchewan Parks and Recreation Association	<i>page 19</i>
Heart and Stroke Foundation	<i>page 19</i>
District de santé de Saskatoon – Community Grant	<i>page 20</i>
Information destinée aux communautés ciblées par le projet « Bien-être et vitalité communautaire »	
District de santé de Saskatoon	<i>page 21</i>
District de santé de Prince Albert Parkland	<i>page 22</i>
Le transport – pour rendez-vous médical, pour commissions, etc.	<i>page 22</i>

PRÉAMBULE

Ce document « *Une Communauté en santé – c’est l’affaire de tout le monde* » fait partie de la mise en œuvre du projet « Bien-être et vitalité communautaire » mené en 2013-2014 par l’Association des parents fransaskois (APF) et ses partenaires. Il servira comme document de réflexion et de travail pour les intervenants communautaires qui s’intéressent au bien-être des gens dans leur communauté et de la vitalité de leur communauté comme telle.

L’APF tient à remercier Joanne Perreault, Coordinatrice du projet « Bien-être et vitalité communautaire », pour son appui et son engagement auprès des communautés ciblées.

Nous tenons également à remercier notre bailleur de fonds, Patrimoine canadien.

INTRODUCTION

Depuis très longtemps, le réseau associatif fransaskois offre à la communauté fransaskoise des activités qui contribuent à la santé et au bien-être des participants et participantes. Il se peut que la notion de « santé » ne fût pas à la base de la décision d’offrir des activités telles que des soirées dansantes, des tournois sportifs, des activités culturelles, des ateliers et formations, et plusieurs autres. En plus du caractère social et la saveur culturelle de ces occasions, ces mêmes activités contribuaient aussi au bien-être des gens qui y ont participé et étaient signes concrets de la vitalité de la communauté. Au fil des ans, la programmation de plusieurs intervenants communautaires démontre que le choix d’offrir une panoplie d’activités visant l’amélioration de la santé et du bien-être de la communauté fransaskoise se faisait de façon plus conscientisée que par le passé.

Pour illustrer la prise en main du dossier de la santé par le réseau associatif, voici quelques exemples de projet mis en œuvre récemment :

- Entre 2010 à 2013, le Réseau santé en français de la Saskatchewan (RSFS) a mené un projet intitulé « **Vivre en santé de génération en génération** ». Dans le cadre de ce projet, le RSFS et ses partenaires, le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF), l’Association des parents fransaskois (APF), la Fédération provinciale des Fransaskoises (FPF), la Fédération des aînés fransaskois (FAF) et la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan (CAFS) avait pour but d’accroître l’offre active des soins de santé primaires en français en lien avec les priorités de la province. Ces priorités étaient la promotion : de communautés actives; de bonnes habitudes alimentaires; de la lutte contre l’abus des substances toxiques; et de la santé mentale. Parmi les réussites de ce projet, les écoles fransaskoises sont devenues écoles « en mouvement » ainsi que plusieurs communautés.
- En 2011-2012 la FPF a mis en œuvre un projet qui visait la création d’un modèle d’intervention auprès des personnes aidantes.
- En 2012-2013, le projet « Centre d’accueil et de soutien aux aînés et aidants » ou CASA de la FAF a culminé dans la création de CASA à Ponteix et à ZP, CASA qui ont évolué et sont devenus CBEC ou Comité de bien-être communautaire.



Aujourd'hui, les CBEC à Ponteix et celui à Zenon Park offrent une panoplie d'activités à leurs communautés respectives. Les citoyens et citoyennes de ces deux régions profitent d'ateliers sur des questions de santé et de bien-être, d'activités de marche et de jardinage communautaire et des formations contribuant à la capacité des gens de se tenir en santé, pour en nommer que quelques-unes.

Le projet « Bien-être et vitalité communautaire » a été développé par l'APF en partenariat avec le CÉF, la FAF, la FPF et le RSFS. Ce projet ciblait les trois communautés/régions suivantes : la Trinité (Vonda, St-Denis et Prudhomme); Bellevue (incluant Domremy et St-Louis); et Prince Albert et visait la création de CBEC et la promotion et/ou l'implantation de Centre d'appui à la famille et à l'enfance (CAFE), un service offert par l'APF.

Les intervenants approchés au sein de ces communautés dans le cadre du projet et ceux qui ont éventuellement participé à une rencontre tenue dans chacune de leur localité ont affirmé que la santé et le bien-être des gens du milieu sont importants et doivent être adressés de façon concertée et cohérente. L'enthousiasme des gens s'est démontré presque immédiatement car des nouvelles activités « santé » se sont ajoutées à d'autres déjà en marche. Par exemple, à Bellevue, le groupe d'exercice « Toujours en mouvement » a débuté ses rencontres et dès la tenue de la première session hebdomadaire au début mars, environ 15 à 18 personnes participaient à chaque session. En avril et mai, à Prince Albert, un groupe multi générationnel s'est rencontré deux fois dans le cadre d'une cuisine collective. Dans la région de la Trinité, les plans se sont poursuivis pour l'organisation d'une Journée santé dont la tenue n'a malheureusement pas eu lieu faute de manque de temps et de ressources humaines.

Nonobstant l'enthousiasme des gens et la reconnaissance de l'importance de travailler vers une meilleure santé et bien-être des communautés, dans les trois régions ciblées, il y régnait une certaine réticence à créer un autre comité dont le mandat serait spécifiquement la santé. Les participants et participantes aux rencontres communautaires ont suggéré qu'il y existait déjà plusieurs organismes œuvrant dans le milieu qui étaient soit intéressés au dossier de la santé ou qui offraient déjà des services ou activités de santé. C'était donc plutôt une question de **rassembler les intervenants** autour du dossier de temps à autre pour **faciliter le partage** de leur programmation « santé » respective et pour **identifier des pistes de collaboration**. Le modèle ou la structure du mécanisme qui rassemblerait les gens et qui assurerait l'offre d'une programmation santé cohérente et concertée n'a pas été élaboré en détail mais les grandes lignes de comment ça pourrait fonctionner ont été discutées.



En plus de l'engagement et la volonté des intervenants à travailler de façon synergique et de collaborer ensemble, l'élément le plus important ayant un impact sur la réussite des rassemblements ou rencontres périodiques des intervenants est la prise en charge de la responsabilité de la convocation et la tenue de ces rencontres. Lors des rencontres communautaires, deux sur les trois organismes fransaskois ont reconnu leur rôle et responsabilité en tant qu'organisme rassembleur. Cette question de responsabilité n'a pas été soulevée à la troisième rencontre. Dans le but d'appuyer la prise en charge par l'organisme fransaskois local ou un autre organisme qui pourrait accepter cette responsabilité, quatre modèles de services sont présentés en annexe :

1. CBEC – Comité de bien-être communautaire;
2. CAFE – Centre d'appui à la famille et à l'enfance.
3. RBEC – Réseau de bien-être communautaire;
4. CA – Conseil d'administration élargi;

Dans le cadre du projet, lors des rencontres communautaires et des maintes contacts personnalisés qui ont eu lieu, le concept de « Communauté en santé » a été présenté. Cette notion d'une communauté qui a tout le nécessaire disponible pour assurer que ses membres soient en santé était une vision attrayante et appréciée par les gens.

UNE COMMUNAUTÉ EN SANTÉ

D'où vient le mot « communauté »? Le mot communauté vient du latin « communis » issu de « cum », avec, ensemble et de « munus », charge, dette : charges partagées, obligations mutuelles. <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Communaute.htm>

Que veut dire le mot « santé »? L'Organisation mondiale de la santé (OMS) www.who.int/fr définit le mot santé comme « **un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** ». En autres mots, la santé couvre tout aspect de notre vie aux niveaux physiologique, psychologique et émotionnel.



De la définition de communauté et de l'énoncé de l'OMS on est en mesure d'arriver à une description assez simple de ce qu'est une **Communauté en santé** – un rassemblement de gens qui sont liés l'un à l'autre (ensemble), qui s'entraient et s'appuient (obligation mutuelle) afin d'assurer la santé et le bien-être de tous ses membres de tout âge et à tous les niveaux (physique, mental et social).

Une recherche à l'Internet dévoile plusieurs sites où l'on peut retrouver des informations au sujet du concept d'une **Communauté en santé**, des actions entreprises au sein de plusieurs provinces et localités, des idées d'activités possibles pour bâtir une telle communauté.

Voici quelques exemples :

- Le site de la *Coalition des communautés en santé de l'Ontario* www.ohcc-ccso.ca décrit très bien les éléments qui définissent une communauté en santé.
- Le site du *Réseau québécois des villes et villages en santé* www.rqvvs.qc.ca rend disponible un document intitulé « Une approche pour agir sur les déterminants de la santé au Canada ».
- Au site du *Mouvement acadien des Communautés en santé (NACS-NB)* www.macsnb.ca on retrouve le **Guide pratique : Bâtir une communauté en santé**. Ce document fournit non seulement les origines du concept de « Communauté en santé » mais l'historique de son avancement au Canada, les principes de base et les étapes à franchir pour réaliser la création d'une telle communauté.

La responsabilité de tout le monde

Tel qu'indiqué dans la définition de la santé développée par l'OMS, la santé est beaucoup plus qu'une « absence de maladie ou d'infirmité ». La santé et le bien-être de l'individu est influencé par beaucoup d'autres facteurs présents dans son environnement. L'ensemble de ces facteurs forment une liste compréhensive de déterminants de santé qui incluent non seulement l'accès à des services de santé mais aussi, entre autres, le développement sain durant l'enfance, l'éducation et l'alphabétisme, l'environnement social et physique, l'emploi et les conditions de travail.

Clairement, l'accès à des services de santé est essentiel pour assurer le bien-être de l'individu et de la communauté. Il est aussi important que les besoins de ceux-ci au niveau des autres déterminants de santé soient adressés. Est-ce que la communauté a une vie culturelle? Est-ce qu'il y a une stabilité économique, c'est-à-dire, des emplois de qualité avec de bonnes conditions de travail? Est-ce que tout est en place pour contribuer à l'éducation et l'alphabétisme de la citoyenneté?



De nos jours, l'individu tourne surtout vers les professionnels et les institutions de santé pour le maintien et le rétablissement de sa santé. En plus de l'appui et les services reçus de ceux-ci, l'individu doit aussi faire des bons choix en termes de la nourriture consommée, la quantité d'exercice faite, le montant de sommeil eu la nuit, la gestion du stress, la qualité des relations avec autrui, pour nommer quelques-uns des choix à lesquels l'individu fait face quotidiennement.

Toutes les composantes d'une « **Communauté en santé** », l'école, la maison, le travail, les gouvernements municipal, provincial et fédéral, et la communauté en général contribuent à assurer que l'individu ait à sa disposition tout le nécessaire qui lui permettent de faire les bons choix pour sa santé et son bien-être. Ensemble, ils ont identifié les facteurs qui influencent la santé des gens de leur communauté, ont identifié les besoins à adresser et, le plus important, acceptent que l'individu n'est pas le seul responsable de sa santé et de son bien-être. Ils sont donc proactifs et travaillent ensemble pour améliorer la qualité de vie de tous les membres, du plus jeune au plus âgé.

Comment devenir une « Communauté en santé »?

Tout d'abord, trois questions doivent être posées :

- Voulons-nous améliorer la qualité de la vie des gens qui nous entourent?
- Sommes-nous prêts à agir?
- Avons-nous un groupe de personnes intéressées d'y travailler?

Si la réponse à ces trois questions est « oui », peu importe quel nom donné à l'entité, au mécanisme ou au processus, une structure doit être établie afin de rassembler tous les intervenants qui touchent le domaine de la santé, le bien-être et la qualité de vie des gens du milieu. Ce regroupement fournit une occasion aux membres de la communauté de faire part de leurs besoins, de développer une programmation en fonction de ceux-ci et d'en assurer la mise

en œuvre. L'évaluation de l'atteinte des résultats permet de mesurer le succès de la programmation dans sa contribution à la santé et bien-être des membres de la communauté.

Le travail menant vers la création et le fonctionnement à plus long terme d'une « Communauté en santé » doit être consciencieux, concerté et cohérent.

CONCLUSION

Tous Fransaskois et toutes Fransaskoises désirent être en santé et le souhaitent également pour leurs amis, familles et voisins.

La programmation d'une **Communauté en santé** développée pour répondre aux besoins des membres de la communauté pourrait être très simple. Par exemple, si un des besoins identifiés est de briser l'isolement des aînés, le transport nécessaire est organisé pour les inclure dans les activités communautaires. Un groupe de jeux peut être formé pour répondre au besoin des jeunes parents qui veulent se rassembler. Des repas sont préparés ou des commissions sont faites pour des personnes moins mobiles à cause de maladie. En plus de ces actions et activités assez simples à organiser et à coordonner, la programmation d'une Communauté en santé pourrait aussi inclure des formations, des sessions d'informations, un jardin communautaire, une cuisine collective et autres.

Peu importe l'ampleur de la programmation développée, elle sera basée sur les besoins exprimés par les membres et sur la capacité des gens. Le facteur le plus important est l'engagement des gens à travailler ensemble pour le bien-être de leur communauté et de ses membres.



Comité de bien-être communautaire - CBEC

Composition

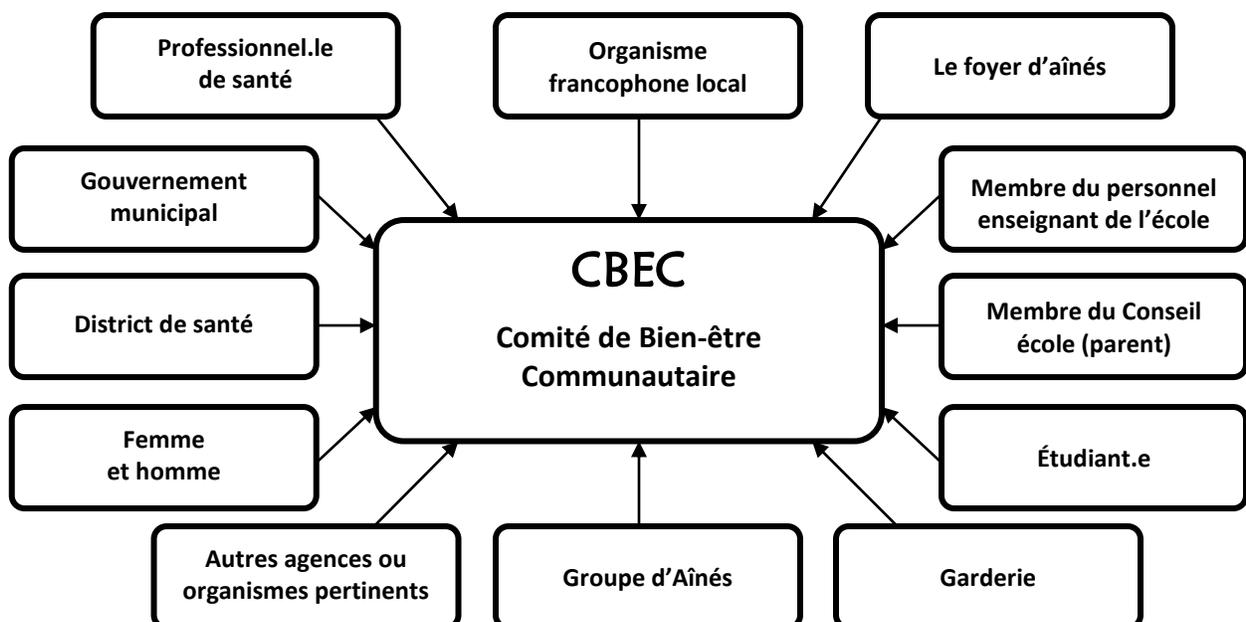
- Représentants et représentantes des divers groupes d'intérêt francophones du milieu;
- Représentation des agences et institutions œuvrant dans le domaine de la santé; et
- Autres agences, organismes ou individus aptes à contribuer à la programmation élaborée et/ou selon les priorités identifiées.

Responsabilités d'un CBEC

- **Consulter la communauté de façon régulière**
 - identifier les besoins, les défis, les forces et les ressources
- **Identifier la ou les priorités**
 - vérifier auprès de la communauté et partager avec les décideurs
- **Planifier et mettre en œuvre**
 - élaborer une programmation qui répond aux priorités établies et assurer sa mise en œuvre
- **Promouvoir les activités touchant la santé**
 - Maximiser les outils de communication existants afin de faire bien connaître la programmation « santé » qui sera offerte
 - Célébrer les succès
- **Évaluer**

Fonctionnement

- Décider ensemble sur les questions suivantes :
 - nomination de postes tels que la présidence, vice-présidence, etc. (facultatif)
 - la fréquence des rencontres;
 - la répartition des tâches et responsabilités d'un dossier spécifique (transport, formation, cuisine collective, etc.);
 - outils utilisés pour évaluer l'atteinte des résultats visés par la programmation.



Modèle de service #2

Centre d'appui à la famille et à l'enfance - CAFE

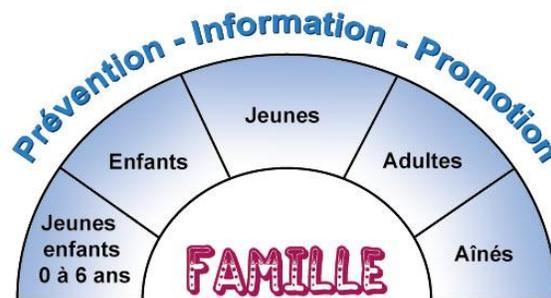
Les informations qui suivent sont tirées du site Internet de l'APF www.parentsfransaskois.ca

Selon le dicton populaire :

*« Ça prend tout un village pour éduquer un enfant »,
et sans doute, ça prend tout un village pour que cet enfant grandisse en santé!*

Le modèle de service d'un CAFE reconnaît que la santé de tout individu qui entoure et qui interagit avec un enfant (famille, amis, voisins, école et la communauté en général) contribue à la santé de cet enfant. C'est pour cette raison que plusieurs des services offerts par un CAFE ne sont pas limités strictement aux enfants et aux parents.

Le développement des Centre d'appui à la famille et à l'enfance (CAFE) est un objectif essentiel pour l'Association des parents fransaskois. Il s'agit de rassembler l'ensemble des initiatives contribuant au bien-être des familles afin de maximiser l'impacte de nos interventions.



Les interventions à l'intention des familles se concentrent essentiellement sur trois axes: la prévention, l'information et la promotion des services existants.

C'est quoi un CAFE?

Le Centre d'appui à la famille et à l'enfance en Saskatchewan, est un centre multifonctionnel qui procure des services et des programmes de qualité pour l'amélioration de la santé des enfants et de leurs familles par une meilleure accessibilité à des soins de santé primaires, par un accès à de l'information et grâce à la promotion de modes de vie sains (tels l'activité physique, la saine alimentation, l'anti-tabagisme, etc.).

Le centre CAFE est également un lieu d'accès privilégié pour outiller des parents qui ont des enfants de la naissance à l'adolescence, et pour venir en aide aux éducateurs en milieu scolaire et aux intervenants auprès de la petite enfance, telle une prématernelle ou un centre éducatif à la petite enfance.

Les grands objectifs du modèle CAFE

Le Centre d'appui à la famille est un lieu où les parents, les enfants et les jeunes peuvent accéder à une multitude de ressources, d'informations sur la santé des familles, le développement sain des enfants, les maladies, les meilleures pratiques.

Le centre CAFE offre aussi un accès à des regroupements de parents, des activités pour stimuler

le développement de jeunes enfants, un accès à des professionnels de la santé (journées de dépistage), et autres services de qualité fondés sur les déterminants de la santé. Voici quatre grands objectifs des centres:

- L'amélioration de la santé des enfants et des familles et cela dans leur langue maternelle ;
- Assurer le meilleur départ des jeunes enfants (0 à 6 ans) ;
- Appuyer le renforcement des capacités parentales (de la naissance à l'adolescence) ;
- Assurer l'accès à l'information pour la promotion de la santé et la prévention des maladies.

But ultime du Centre d'appui à la famille et à l'enfance

Une collectivité fransaskoise et des familles épanouies qui bénéficient d'un vaste réseau de services en éducation, en santé et dans les secteurs des services sociaux et de l'aide juridique.

Le Centre d'appui à la famille et à l'enfance est aujourd'hui une institution bien établie et offre une multitude de ressources. **Les interventions des CAFE se greffent sur les sujets suivants :**

- Accueillir les nouvelles familles.
- Promouvoir les services disponibles aux parents.
- Sensibiliser les parents aux grands dossiers contribuant au bien-être des familles.
- Informer les parents des outils de francisation disponibles.
- Informer les familles exogames des ressources à leur disposition.
- Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur en leur donnant accès à des ressources tant au niveau de l'éducation, de la santé, des services sociaux et de l'aide juridique.

Services disponibles

- Promotion de la saine alimentation – information, ressources, ateliers et plus ;
- Encourager l'activité physique familiale – information, ressources, activités communautaires et scolaires ;
- Formation parentales – cours, ateliers pour développer les habiletés parentales ;
- Mini-centre de ressources CRÉPE – accès à des ressources éducatives et de santé pour toute la famille ;
- Des informations virtuelles touchant la santé des familles grâce à un site Internet ;
- Accès à une trousse pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents – la trousse *Bébé fransaskois allô* ;
- Regroupement de parents et petits – jeux activités, chants et comptines pour les nouveaux parents et familles avec jeunes enfants.

Où sont situés les CAFE ?

Présentement, il y a un CAFE à Saskatoon, à Regina et à Gravelbourg. Ces trois CAFE offrent des services à des lieux satellites selon les besoins.

Les points de services doivent nécessairement être rattachés aux écoles fransaskoises puisque la clientèle ciblée y gravite.

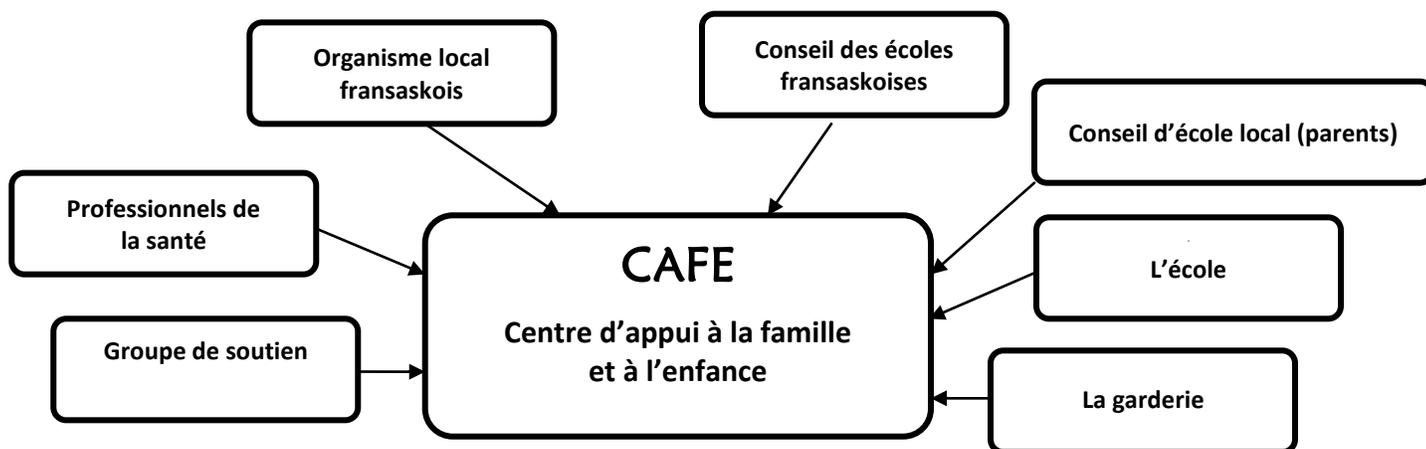
En raison des concentrations de population à Saskatoon et Regina, et de la présence des Centres éducatifs à la petite enfance déjà bien installés, les deux premiers CAFE ont été établis dans ces deux villes. Le CAFE à Gravelbourg dessert la population rurale du sud et l'établissement d'un

CAFE à Prince Albert assurerait un service aux communautés rurales du nord.

Le Groupe de soutien

Un groupe de soutien est mis sur pied dans chaque CAFE. Ce comité local est composé de représentants :

- de divers organismes et de professionnels de la santé dans la communauté ;
- des organismes et des individus qui serviront d'appui aux CAFE et qui aideront à développer la vision locale du CAFE.



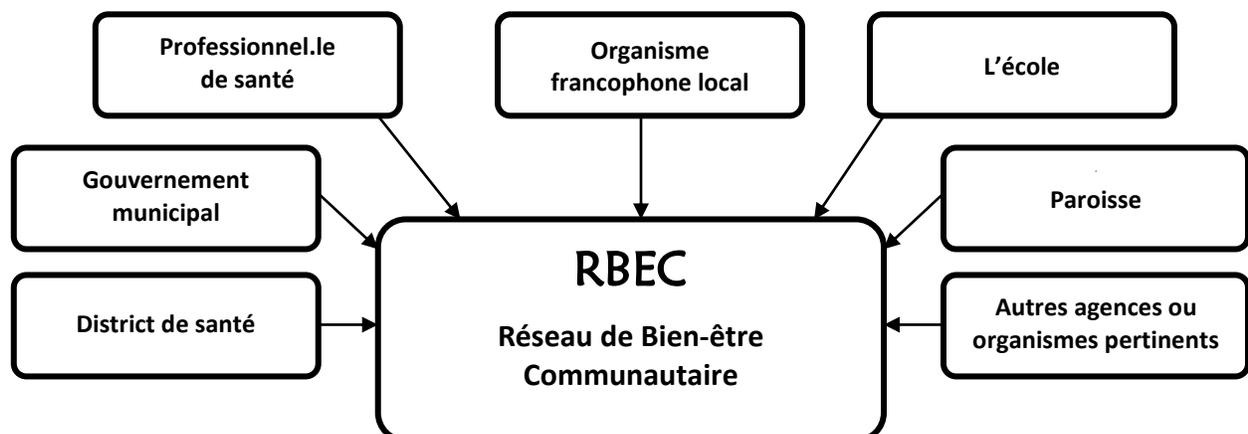
Réseau de bien-être communautaire - RBEC

Composition

- L'organisme francophone local représente les intérêts de tous ses membres de tout âge (homme, femme, aînés, petite enfance, etc.);
- L'école du milieu représente les intérêts du personnel scolaire, des parents et des étudiants;
- Les institutions religieuses représentent les intérêts spirituels de la communauté;
- Le gouvernement municipal qui répond aux besoins de la citoyenneté au niveau des services municipaux offerts et représente les intérêts de celle-ci auprès du gouvernement provincial;
- Le district de santé et/ou le centre de soin de santé primaire de la région et les professionnels et professionnelles offrant des services en santé;
- Autres agences ou organismes aptes à contribuer aux priorités identifiées.

Fonctionnement et responsabilités d'un RBEC

- **Décider ensemble au sujet de**
 - la responsabilité de la convocation et la présidence des rencontres du RBEC et le soutien administratif requis (prise de note, publicité et promotion, etc.);
 - la fréquence des rencontres;
 - le mécanisme ou les outils d'évaluation de l'atteinte des résultats visés par le RBEC.
- **Partage des informations**
 - Lorsque les membres d'un RBEC se rassemblent, chaque intervenant doit être en mesure de partager au sujet : des besoins et intérêts de leur propre clientèle, s'il y a lieu ; des programmes, services et ressources disponibles; et des activités prévues.
- **Dresser un portrait global et un calendrier des activités prévues par les divers intervenants**
- **Identifier là où les diverses actions et activités peuvent s'arrimer, se compléter et s'enrichir l'un l'autre**
 - Déterminer les barèmes d'une collaboration entre partenaires
- **Promouvoir les activités touchant la santé**
 - Maximiser les outils de communication existants afin de faire bien connaître la programmation « santé » qui sera offerte
 - Célébrer les succès
- **Évaluer**



Conseil d'administration – CA de l'organisme francophone local

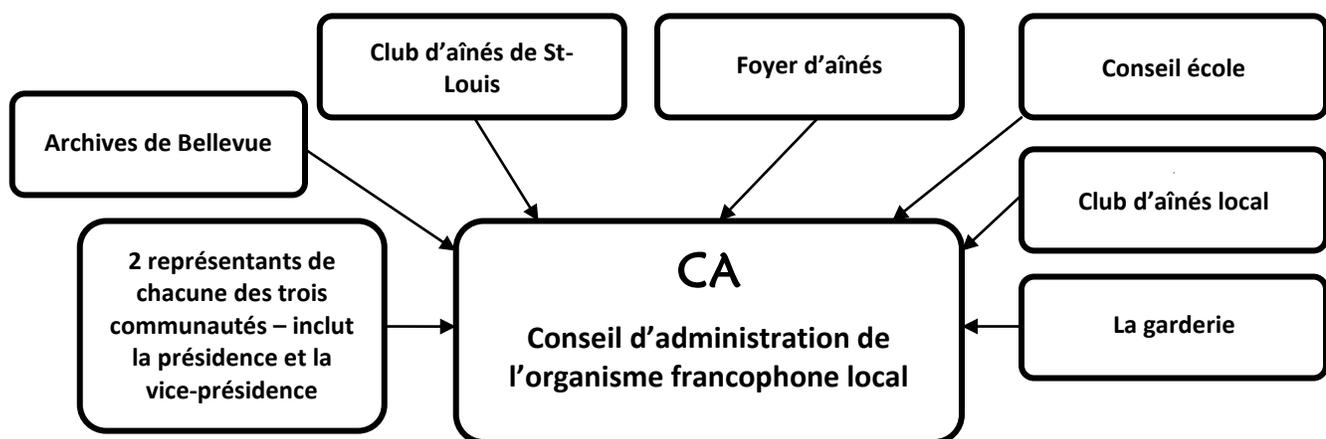
Composition

La composition d'un Conseil d'administration peut varier d'une communauté à l'autre dépendant des différents groupes, clubs, institutions francophones existants dans la région. Pour illustrer ce modèle de service, les membres du CA du Centre francophone BDS (région de Bellevue, Domremy et St-Louis) sont démontrés.

- Membres du Conseil exécutif de l'organisme francophone du milieu
- Représentants des divers regroupements, institutions, organismes locaux

Fonctionnement et responsabilités d'un CA vis-à-vis le dossier « Santé »

- **Convocation et tenue des rencontres du CA où le dossier de la santé est à l'ordre du jour de façon spécifique (2 à 3 fois par année)**
- **Partage des informations**
 - Lorsque les membres du CA se rassemblent pour parler spécifiquement du dossier santé, chaque intervenant doit être en mesure de partager au sujet des besoins et intérêts de leur propre clientèle et des activités prévues.
- **Dresser un portrait global et un calendrier des activités prévues par les divers intervenants**
- **Identifier là où les diverses actions et activités peuvent s'arrimer, se compléter et s'enrichir l'un l'autre**
 - Déterminer les barèmes d'une collaboration entre partenaires
- **Promouvoir les activités touchant la santé**
 - Maximiser les outils de communication existants afin de faire bien connaître la programmation « santé » qui sera offerte
 - Célébrer les succès
- **Évaluer**



RESSOURCES – MATÉRIEL ET INFORMATION

MATÉRIEL GRATUIT : DÉPLIANTS, AFFICHES ET TROUSSES ÉDUCATIVES

SANTÉ CANADA

Au site Internet de Santé Canada www.sante.gc.ca/publications, vous trouverez une liste de publications gratuites. Vous pouvez commander des exemplaires **gratuitement**. Afin de commander les ressources de Santé Canada, communiquez directement avec le Bureau des publications à publications@hc-sc.gc.ca.

Voici quelques exemples des sujets adressés dans ces publications et ressources disponibles : l'allaitement; le sommeil; la sécurité pour les enfants; les effets de la dépression sur les familles; le diabète; la sécurité chez les aînés; prévention de la négligence et du maltraitement des aînés; la nutrition; le tabagisme; les effets des pesticides et bien plus.

INFORMATION GÉNÉRALE, POUR CAPSULES SANTÉ ET IDÉES POUR ACTIVITÉS

Il y a plusieurs sites Internet qui offrent de l'information sur une grande sélection de sujet santé. Ces informations sont souvent présentées dans une forme qui pourrait bien servir pour la rédaction de capsules d'info santé pour insertion dans les bulletins communautaires, lettres aux parents, etc. Ces sites vont aussi fournir des idées pour des activités en santé.

Le site Internet <http://healthycanadians.gc.ca/index-fra.php> fourni beaucoup d'information sur une panoplie de sujet.

Voici quelques exemples des catégories adressées, entre autres : Aliments et nutrition; Maladies et affections; Soyez un Canadien en santé; Médicaments et produits de santé naturels.

Un autre site qui offre beaucoup d'information générale et pour capsules d'info santé est celui du Réseau santé en français de la Saskatchewan – RSFS <http://www.rsfs.ca/> et le lien <http://guide.rsfs.ca/>.

Le guide du RSFS offre des informations sur une variété de sujet santé et fourni des liens Internet qui vous permettent d'obtenir des informations supplémentaires.

Voici quelques exemples des sujets inclus dans le guide : l'activité physique, la sexualité, la santé mentale chez les jeunes; le diabète, le cancer et la santé des femmes et des hommes; la sécurité, l'alimentation, le cœur, la santé mentale des aînés. Il y a aussi des ressources disponibles pour enseignants ainsi que des informations au sujet du programme « En mouvement » et de l'alimentation.

Le guide du RSFS offre en plus des liens Internet qui fournissent des informations supplémentaires visant surtout les aînés.

www.passeportsante.net/fr/VivreEnSante/Vieillir/Index.aspx#1#1

www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/publications/public/injury-blessure/index-fra.php

[Soins palliatifs : Info-aînés](#)

www.e-sante.fr/sante-senior

INFORMATION SUR QUELQUES SUJETS SPÉCIFIQUES

Il y a plusieurs sites Internet qui offrent de l'information sur des sujets précis dans le domaine de la santé. Il suffit faire la recherche et l'information se retrouve assez facilement. Les informations qui suivent sont exemples du genre d'information disponible sur deux sujets d'intérêt.

SANTÉ MENTALE DE NOS ENFANTS

Il y a plusieurs liens sur la santé mentale qui adressent spécifiquement la santé mentale de nos enfants. La Société canadienne de pédiatrie au site Internet www.cps.ca offre plusieurs ressources pour parents.

Voici quelques liens à consulter :

http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/mental_health

<http://www.mhp.gov.on.ca/fr/active-living/mentalHealth.asp>

<http://www.alpabem.qc.ca/blogue/categories/relations-et-familles/item/138-limpact-de-la-maladie-mentale-sur-les-enfants.html>

https://www.cmha.ca/fr/mental_health/les-enfants-et-les-problemes-de-comportement/

<http://parents-espoir.ca/outils-parentaux>

CUISINE COLLECTIVE

Le fonctionnement d'une cuisine collective peut varier d'une communauté à l'autre. Certaines communautés peuvent organiser une cuisine collective pour les aînés, dans une autre communauté, le groupe pourrait être multi-générationnel. Les coûts rattachés à la préparation des mets peuvent être couverts par les participants même ou fournis par un organisme ou par un programme de financement. Le choix des mets peut se faire par le groupe au complet ou par les organisateurs principaux de la cuisine. Ces différences en fonctionnement ne changent pas du tout le concept de base et le résultat visé par une cuisine collective, la préparation de mets et le partage de ceux-ci par un groupe de personnes qui cherchent non seulement avoir accès à

une alimentation saine mais souvent aussi cherche une occasion sociale de plaisir et d'apprentissage.

Voici quelques liens Internet qui fournissent des informations sur la création et le fonctionnement d'une cuisine collective.

- Regroupement des cuisines collectives du Québec <http://www.rccq.org/>
- Guide pratique pour les cuisines collectives, directement de la ferme, cuisiner selon les saisons, 2007
<http://www.equiterre.org/publication/guide-pratique-pour-les-cuisines-collectives-directement-de-la-ferme-cuisiner-selon-les->

RESSOURCES FINANCIÈRES – QUELQUES PROGRAMMES DE FINANCEMENT

COMMUNITY INITIATIVES FUND (CIF) www.cifsask.org/grants

Le suivant est tiré directement du site de CIF – version française non disponible

PROGRAM GUIDELINES

The Community Initiatives Fund's (CIF) new programming officially began on **April 1, 2014**. The CIF programming has been updated to simplify your community's access to funding and better align its programming with the needs and priorities of Saskatchewan communities. Here's how. The **Community Grant Program** now includes physical activity and problem gambling initiatives, support of nonprofits, youth engagement and leadership development, and community cultural and milestone celebrations.

Summer Grants are intended to support activities and programs for children and youth that occur between May 1 and August 31. The types of projects typically supported include summer camps and day programming during the summer months that offer positive recreation, arts, culture and learning opportunities.

This program includes all aspects of the former Physical Activity Grant Program, the Problem Gambling Prevention Program and part of the Community Vitality Program (Pride Projects and Events) and has allowed us to close those stand-alone programs on March 31, 2014. **The Physical Activity Grant Program, the Problem Gambling Prevention Program and the Community Vitality Program ended on March 31, 2014.**

The two-year **Community Places and Spaces Program** provides grants for small capital projects such as energy efficiencies or community facility upgrades, and replaced the Small Capital stream of the former Community Vitality Program. A community facility may be a rink, hall, arena, outdoor playground or ball diamond, or other community meeting place.

The CIF's funding priorities continue to benefit urban and rural Aboriginal peoples, newcomers, and individuals challenged by financial constraints, accessibility issues, or other barriers. By example, although the Physical Activity Grant Program has been retired, support of physical activity and active living remains a priority. Cultural or centennial milestone celebrations help keep communities vibrant and boost both pride and belonging, so support for community celebrations is a part of the Community Grant Program. Support of hall and rink facility renovations and upgrades continues through the Community Places and Spaces Program.

APPLICATION DEADLINES:

Annual grants: **April 1 and October 1**. *Summer Grants*: **February 1**.

COMMUNITY GRANT PROGRAM GUIDELINES Printer-friendly Guidelines

Through this program the CIF can support community projects that involve: ♦ healthy development of children and youth; ♦ wellbeing of individuals, families and the community; ♦

leadership and positive life choices; ♦ physical activity for any or all ages; ♦ community inclusiveness and celebrations; ♦ volunteerism and nonprofit initiatives.

MAXIMUM Grants: Community Grant Program

Annual—Local Grant: \$25,000

Summer—Local Grant: \$5,000

Annual—Provincial Grant: \$50,000

Summer—Provincial Grant: \$10,000

Local projects benefit residents in and around one town, city or region. Provincial projects may either be delivered in two or more regions or involve participation from across Saskatchewan. Find your [CIF REGION](#) by community or view the [REGIONAL MAP](#). Go [here to apply](#).

Eligibility

To be eligible to apply for any grant from the Community Initiatives Fund (CIF), an applicant must be:

♦ An incorporated Saskatchewan non-profit and charitable organization whose primary purpose and activities are to benefit Saskatchewan communities;

or

♦ An unincorporated volunteer community group that is endorsed by an eligible organization. Endorsing organizations may be Saskatchewan nonprofits, municipalities, health regions, schools or school divisions that agree to receive, administer and account for CIF grants on behalf of a community group.

Your organization must not have any outstanding reporting or repayment requirements with the CIF. As well, the CIF will not retroactively fund projects. This means that your project cannot be funded if you are asking the CIF to support project activities that have begun before you receive notification from the CIF about your application.

On-reserve projects may be eligible if the applicant meets eligibility criteria and the project primarily benefits people living off-reserve.

Deadlines and \$ Details

Application Deadlines: **April 1** and **October 1**.

The Community Grant Program *Summer Grant* deadline is **February 1**.

Maximum Grants: Community Grant Program

Annual—Local Grant: \$25,000.

Summer—Local Grant: \$5,000.

Annual—Provincial Grant: \$50,000.

Summer—Provincial Grant: \$10,000.

Local projects benefit residents in and around one town, city or region. *Provincial* projects may either be delivered in two or more regions or involve participation from across Saskatchewan.

Refer to the [regional map](#).

[Maximum Grants: Community Places and Spaces Program](#)

\$25,000 on a matching basis.

NOUVEAUX HORIZONS

<http://www.edsc.gc.ca/fra/aines/financement/communautaires/index.shtml>

Financement : Projets communautaires pour les aînés – tiré directement du site Internet

Dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître sa capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme.

Les projets doivent viser un ou plusieurs des **cinq objectifs du programme** :

1. Promouvoir le bénévolat chez les aînés et les membres des autres générations;
2. Inciter les aînés à participer à la vie de leur collectivité en encadrant d'autres personnes;
3. Accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris l'exploitation financière;
4. Appuyer la participation et l'inclusion sociales des aînés;
5. Fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et programmes communautaires, nouveaux ou existants destinés aux aînés.

Présenter une demande

Présentement nous acceptons les demandes. La date limite pour présenter une demande est le **4 juillet 2014** (le cachet de la poste faisant foi).

SASKATCHEWAN PARKS AND RECREATION ASSOCIATION

<http://www.spra.sk.ca/funding/spra-grants/SPRA-Grant-Opportunities-Booklet.pdf>

Au site de Saskatchewan Parks and Recreation Association, vous trouverez un livret qui fournit les détails du genre de projets et initiatives pour lesquels un financement est disponible.

HEART AND STROKE FOUNDATION

www.heartandstroke.sk.ca/MHCG

Le suivant est tiré directement du site de l'organisme – version française non disponible

MY HEALTHY COMMUNITY GRANT

The Heart and Stroke Foundation invites you to apply for a My Healthy Community grant. Grant projects will be awarded up to \$4,000.00.

The My Healthy Community Grants program welcomes applications from any persons, organizations or partners from across Saskatchewan who want to join with us to effect healthy changes in their communities, with a specific focus on families, children and youth.

Deadline for applications: 12:00pm on March 3rd, 2014

[Click here](#) to view the Heart&Stroke My Healthy Community grant application

This is the third round of grant funding offered through the Heart and Stroke Foundation's Heart Healthy Children & Youth initiative. [Click here to read about past and previous rounds.](#)
For more information please contact : Sarah Bens benss@hsf.sk.ca

District de santé de Saskatoon – Community Grant

https://www.saskatoonhealthregion.ca/locations_services/Services/community-grants/Pages/Home.aspx

*Le suivant est tiré directement du site de l'organisme – version française non disponible.
Visiter le site pour obtenir de plus amples renseignements.*

This is general information about the purposes, criteria and procedures governing the **Saskatoon Health Region Community Grants Program**. For more information about grant guidelines and applications, please see:

Guidelines & Applications

[SHR Community Grants 2014-15 Guidelines \(PDF\)](#)

[SHR Community Grants Application Form \(MS word\)](#)

Intake Deadlines

Community groups are invited to apply for funding through Saskatoon Health Region's "Community Grants Program."

There are two (2) application intake deadlines each year: January 15 and May 15 ***
(May 15, 2014 Intake has been extended to May 30, 2014). If an intake deadline falls on a weekend or statutory holiday, the deadline will be moved to the next business day.

Questions?

If you want more specific information or are uncertain which grant is most appropriate please contact our office:

Leona Messmer, Administrative Assistant
Phone: 306-682-8190 (collect calls accepted)
leona.messmer@saskatoonhealthregion.ca

INFORMATION DESTINÉE AUX COMMUNAUTÉS CIBLÉES PAR LE PROJET « BIEN-ÊTRE ET VITALITÉ COMMUNAUTAIRE »

Région de la Trinité (Vonda, Prudhomme et St-Denis); Région desservi par le Centre francophone BDS (Bellevue, Domremy et St-Louis); et Prince Albert

Puisque ce document fait partie du projet « Bien-être et vitalité communautaire » voici un bref aperçu des districts de santé de Saskatoon et de Prince Albert ainsi que les noms et les coordonnées des personnes contacts.

DISTRICT DE SANTÉ DE SASKATOON www.saskatoonhealthregion.ca

Le site Internet du District de santé de Saskatoon est très facile à naviguer. Sous la rubrique « Locations and services », sélectionner « Find a service » pour obtenir une liste alphabétisée de tous les services disponibles. Par exemple, sous « Children’s Health » on retrouve entre autres, les catégories suivantes : Children’s services; Healthy families; Immunization; etc. Sous « Health promotion » on retrouve: Health promotion et Oral Health Program.

Anciennement un des hôpitaux opéré par le district de santé de Saskatoon était situé à Wakaw mais depuis quelques années, cette institution est devenue un Centre de santé primaire (Primary Health Care Centre).

Un Centre de soins de santé primaire vise surtout l’offre d’appui à un individu avec problèmes de santé en rassemblant l’équipe d’expertise médicale requise pour bien répondre aux besoins de l’individu. Ceci étant dit, un tel centre peut offrir des services dans la région en offrant des cliniques de prise de pression de sang ou de soins spéciaux pour diabétiques. Une telle clinique opère à Prudhomme.

Le centre de Wakaw dessert une région qui inclut Bellevue, Domremy et Prudhomme. Après les heures d’ouverture, en cas d’urgence, la population desservie par le centre à Wakaw, a accès aux services d’une infirmière, d’un technicien médical et d’un docteur. Pendant la journée, le centre opère en tant que clinique médical.

Les communautés de Vonda et St-Denis ont accès aux services provenant directement de la ville de Saskatoon.

Parmi les divers services offerts par le district de santé de Saskatoon, on retrouve le bureau de Primary Health Care and Chronic Disease Management qui assure le fonctionnement des centres tel que celui à Wakaw. Au moment de la rédaction de ce document, la directrice de ce service est Sheila Achilles (306-655-5806) et la « co-manager » est Angela Luron (306-655-6136). Mme Achilles supervise la responsable du centre à Wakaw, Kayla Burechailo (306-233-4611). Mme Achilles était très ouverte à travailler avec des organismes qui désirent améliorer la santé des gens.

DISTRICT DE SANTÉ DE PRINCE ALBERT PARKLAND

www.princealbertparklandhealth.com

Le siège social du District de santé de Prince Albert Parkland est à Prince Albert. Ce district de santé est la troisième en grandeur des districts de santé de la province et dessert 13 communautés principales et leurs environs. La communauté de St-Louis fait partie de la région desservie par le district de santé de Prince Albert.

Parmi les services offerts par le district Prince Albert Parkland, nous retrouvons un programme qui vise la promotion de la santé <http://www.princealbertparklandhealth.com/healthyliving/>. Le programme de « Healthy living » offre des informations et des sessions d'information dans plusieurs catégories, entre autres : Active communities; Early Childhood; Chronic disease management; Healthy eating; etc. Dans le cadre du programme « Active communities », nous retrouvons une série d'ateliers et d'information tels que « After school, time to get active », « Inspiring movement », « Gardening with kids ».

M. Bill Bray est un coordonnateur pour la promotion de la santé au bureau « Health Promotion Prince Albert ». Il est très ouvert à travailler avec les gens qui cherchent à améliorer la santé et le bien-être des communautés. Ses coordonnées sont 306-765-6641 et bbray@paphr.sk.ca.

Le Prince Albert Co-operative Health Clinic est un Centre de soins de santé primaire sous l'égide du district de santé de Prince Albert. Tout comme les autres centres semblables à travers de la province, ce centre cherche à rassembler tous les expertises en santé requises pour adresser les problèmes médicaux de l'individu. M. Dwayne Cameron, Directeur de « Support Programs » indique qu'il y a des sessions d'information offertes au centre et qu'il serait prêt à rencontrer un groupe communautaire pour informer les gens au sujet des services disponibles. Son numéro de téléphone est 306-953-6239.

LE TRANSPORT – POUR RENDEZ-VOUS MÉDICAL, POUR COMMISSIONS, ETC.

Une préoccupation soulevée lors des rencontres communautaires en milieu rural était la question de responsabilité légale lorsqu'une personne transportait quelqu'un soit à un rendez-vous médical ou pour faire des commissions ou pour autres raisons.

Les districts de santé de Saskatoon et de Prince Albert n'ont pas de programmes en place pour répondre aux besoins de transports en milieu rural. Les informations obtenues semblent indiquer que c'est complexe pour ces agences d'adresser ce besoin. SGI indique que les lois et règlements diffèrent si la personne est rémunérée ou non pour le transport fourni. La recommandation de toutes les personnes contactées était que l'individu qui transporte ou qui voudrait fournir un service communique avec son agent d'assurance pour discuter de la question.